

**A remplir pour tout
logement d'habitation
occupé ou non**

Cadre à remplir par l'agent recenseur

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Numéro du district de recensement

Rang de l'immeuble dans le district

Rang du logement dans l'immeuble

Cadet de la mairie

Remplissez les quatre pages très lisiblement.

① **NOM ET PRÉNOM DE L'OCCUPANT :** _____

② **ADRESSE DU LOGEMENT :** N° _____ Rue (ou lieudit) : _____

Département : Commune : _____
(pour Paris, Lyon, Marseille, précisez l'arrondissement)

SPÉCIMEN

③ **LOCALISATION DU LOGEMENT DANS L'IMMEUBLE (SI CE DERNIER COMPREND DEUX LOGEMENTS OU PLUS)**

a. Escalier : _____ b. Étage : _____

c. Situation sur le palier : _____

Si la porte d'entrée du logement a un numéro, indiquez ce numéro : _____

④ **CATÉGORIE DE LOGEMENT**

1 **Résidence principale** (logement ou pièce indépendante où le ménage demeure la plus grande partie de l'année). Une chambre louée par un étudiant sera sa résidence principale.

➔ Remplir un bulletin individuel pour chaque personne inscrite en liste A, page 2.

2 **Logement occasionnel** (logement ou pièce indépendante utilisé comme habitation pour des raisons professionnelles par une personne ayant sa résidence principale ailleurs).

➔ Pas de bulletin individuel sauf si des personnes habitent le logement au moment du recensement. Dans ce cas, établir les bulletins individuels correspondants, en prenant soin de remplir le cadre "PERSONNES DE PASSAGE". Ne pas remplir les pages 2 et 3 de la feuille de logement.

3 **Résidence secondaire** ou logement loué (ou à louer) pour les loisirs ou les vacances.

➔ Pas de bulletin individuel. Ne pas remplir les pages 2 et 3 de la feuille de logement.

4 **Logement vacant** (sans occupant, disponible ou non pour la vente ou la location).

➔ Remplir un bulletin individuel pour chaque personne inscrite en liste A. Ne pas remplir la page 4 ; à classer à part.

5 **Caravane, habitation mobile.**

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

À remplir par l'agent recenseur	À remplir par la mairie			
(5) Nombre d'imprimés n° 2 recueillis <i>(liste A seulement)</i>	(6) Nombre d'imprimés n° 2 supprimés <i>(faisant double emploi avec des imprimés n° 5 réintégrés ou des domiciliations effectuées)</i>	(7) Nombre d'imprimés n° 2 ajoutés <i>(bulletins reçus pour des personnes en déplacement et ne faisant pas double emploi)</i>	(8) Nombre d'imprimés n° 5 réintégrés	(9) Population après réintégrations $(9) = (5) - (6) + (7) + (8)$
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>

Nombre d'imprimés
n° 2 bis établis

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général est obligatoire.

Visa n° 99 X 001 EC du ministre chargé de l'économie.
Selon la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Les questionnaires, collectés par l'intermédiaire des mairies, sont exclusivement destinés à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des Directions Régionales de l'Insee.

PERSONNES HABITANT DANS LE LOGEMENT

N'oubliez pas les enfants en bas âge.

Chaque personne habitant normalement dans le logement, même si elle est absente à l'époque du recensement, doit être inscrite soit en liste A, soit en liste B (voir exemple en bas de page).

Liste A OCCUPANTS PERMANENTS DU LOGEMENT

• **Inscrivez ci-contre les personnes habitant dans le logement** y compris vous-même et les personnes absentes à la date du recensement (personnes en voyage d'affaires ou d'agrément, malades faisant un court séjour à l'hôpital ou en clinique, etc.), non compris les personnes se trouvant dans une situation décrite en liste B ci-dessous.

Cas particuliers. Inscrivez aussi :

- les salariés à votre service, apprentis, jeunes filles au pair que vous logez chez vous ;
- les sous-locataires ou personnes hébergées, occupant une partie de votre logement, sauf s'il s'agit d'une partie complètement séparée constituant alors un autre logement.

• **Pour chacune des personnes figurant dans cette liste, remplissez un bulletin individuel.**

NOM DE FAMILLE

Écrivez en capitales
exemple : ALLARD, épouse MAURIN

PRÉNOM

Inscrivez sur la 1^{re} ligne l'un des conjoints d'un couple (et, sur la 2^e ligne, l'autre habitant dans le logement.

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		

Liste B PERSONNES FAISANT PARTIE DE VOTRE MÉNAGE MAIS SE TROUVANT ACTUELLEMENT DANS L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

• **Inscrivez ci-contre les personnes qui se trouvent dans les situations suivantes :**

- Enfants logés dans un internat ;
- Enfants à la garde d'un autre parent (suite à un divorce par exemple) ;
- Étudiants logés ailleurs pendant l'année scolaire (dans un foyer, en cité universitaire, dans un logement indépendant ou une chambre en ville) ;
- Militaires du contingent ;
- Militaires de carrière servant hors métropole ;
- Travailleurs logés dans un foyer ;
- Personnes âgées vivant en maison de retraite ou en hospice ;
- Personnes hospitalisées pour une longue durée ;
- Personnes résidant dans une autre collectivité mais séjournant une partie de l'année dans votre logement.

• **Ne remplissez aucun bulletin individuel pour ces personnes ;** leurs bulletins seront remplis à l'endroit où elles résident habituellement.

NOM DE FAMILLE

PRÉNOM

1		
2		
3		

E
X
E
M
P
L
E

- Le ménage Maurin habite Saint-Malo, M. Maurin et son épouse ont quatre enfants dont un seul, Christophe, est présent toute la semaine.
- Le ménage Maurin loue une chambre de son logement à un étudiant, Yves Couëdec, dont la famille réside à Roscoff.
- L'un des fils Maurin, Laurent, effectue son service militaire dans le centre de la France.
- L'une des filles Maurin, Sophie, vit dans un foyer d'étudiants à Paris.
- L'autre fille, Nathalie, est étudiante à l'université de Rennes, ville où elle loue une chambre.

Liste A

1 MAURIN	Michel		
2 ALLARD, épouse MAURIN	Françoise	Épouse	
3 MAURIN	Christophe	Fils	
4 COUËDEC	Yves	Sous-locataire	18, rue du P. 29680 ROSCOFF

Quatre bulletins individuels.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE ET DU LOGEMENT

1 TYPE DE LOGEMENT

- Logement-foyer pour personnes âgées 1
- Chambre d'hôtel 2
- Construction provisoire, habitation de fortune 3
- Pièce indépendante (ayant sa propre entrée) 4
- Maison individuelle, ferme 5
- Logement dans un immeuble collectif 6
- Logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation (usine, atelier, immeuble de bureaux, magasin, école, collège, hôpital, mairie, gare, bureau de poste, stade, etc.) 7

2 ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON OU DE L'IMMEUBLE

- Avant 1915 1
- de 1915 à 1948 2
- de 1949 à 1967 3
- de 1968 à 1974 4
- de 1975 à 1981 5
- de 1982 à 1989 6
- 1990 ou après 7

➔ Dans ce cas, précisez l'année d'achèvement

- Immeuble en cours de construction partiellement habité 8
- Si les différentes parties ne sont pas de la même époque, indiquez l'année d'achèvement de la partie habitée ou de la partie habitée la plus importante.*

3 NOMBRE DE PIÈCES D'HABITATION

Comptez les pièces telles que salle à manger, séjour, chambres, quelle que soit leur surface.
Ne comptez pas la cuisine que si sa surface est supérieure à 12 m².
Ne comptez pas les pièces telles que couloir, salle de bains, W.-C., buanderie, etc.
Ne comptez pas les pièces à usage exclusivement professionnel (exemples : cabinet de médecin, atelier d'artisan, etc.).

4 SURFACE DU LOGEMENT

- Tenez compte de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, salle de bains, W.-C., etc.
- Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, vérandas, caves, parkings, greniers.**
- moins de 40 m² 1
 - de 40 à moins de 70 m² 2
 - de 70 à moins de 100 m² 3
 - de 100 à moins de 150 m² 4
 - 150 m² ou plus 5

5 ÊTES-VOUS ?

- **Propriétaire du logement** (y compris les différentes formes d'accession à la propriété) 1
- **Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide** 2
- **Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel** 3
- **Logé gratuitement**, par exemple par des parents, des amis ou votre employeur (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en voyage ou dont elles ont la jouissance par usufruit) 4

6 EN QUELLE ANNÉE AVEZ-VOUS EMMÉNAGÉ DANS CE LOGEMENT ?

Si tous les occupants actuels du logement ne sont pas arrivés en même temps, indiquez la date d'emménagement du premier arrivé. Si cette personne a toujours vécu dans le logement, reportez sa date de naissance.

7 LE LOGEMENT APPARTIENT-IL À UN ORGANISME HLM ? (office, OPAC ou société)

OUI 1 NON 2

8 INSTALLATIONS SANITAIRES

- **Ni baignoire, ni douche** dans le logement 0
- Baignoire ou douche dans une **pièce non réservée** à la toilette 1
- **1 salle d'eau** (pièce réservée à la toilette contenant au moins baignoire ou douche) 2
- **2 salles d'eau** ou plus 3

9 W.-C.

Sont-ils situés à l'intérieur du logement ? OUI 1 NON 2

10 ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Tout à l'égout 1 Fosse septique 2 Autres cas 3
(pour W.-C. et eaux ménagères)

11 MOYEN DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT

- **Chauffage central collectif** (commun à la totalité ou à la plupart des logements de l'immeuble, y compris le chauffage urbain) 1
- **Chauffage central individuel** avec une chaudière propre au logement 2
- **Chauffage « tout électrique »** à radiateurs muraux 3
- **Autres moyens de chauffage** (poêle, cheminée, cuisinière, radiateurs mobiles, appareils à accumulation, etc.) 4

12 COMBUSTIBLE PRINCIPAL POUR LE CHAUFFAGE (Cochez une seule case).

- Chauffage urbain 1
- Gaz de ville ou de réseau 2
- Fioul (mazout) 3
- Électricité 4
- Gaz en bouteilles ou citerne 5
- Charbon 6
- Bois 7

13 GARAGE - BOX - PARKING

Disposez-vous, pour votre usage personnel, d'un **emplacement réservé de stationnement** situé dans l'immeuble ou la propriété ?

OUI 1 NON 2

14 NOMBRE DE VOITURES DONT DISPOSENT LES HABITANTS DU LOGEMENT

Aucune 0 1 1 2 ou plus 2

15 LE LOGEMENT EST-IL LE SIÈGE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE ?

OUI 1 NON 2

si oui :

a Superficie agricole utilisée :

hectares ares

Ne tenez pas compte des bois, étangs, terrains à bâtir, parcs et jardins d'agrément, landes et friches improductives, bâtiments et cours.

b Orientation des productions agricoles

- Exploitation avec une production principale
 - ▶ Polyculture (cultures de terres labourables) 1
 - ▶ Maraîchage ou horticulture 2
 - ▶ Vigne ou arbres fruitiers 3
 - ▶ Élevage d'herbivores (bovins, ovins) 4
 - ▶ Élevage de granivores (porcs, volailles) 5
- Autres cas
 - ▶ Polyculture - Élevage 6
 - ▶ Élevage d'herbivores et de granivores 7
 - ▶ Autres 8